

FLEURY



Lys Infos

L'ESSENTIEL DE FLEURY

Décembre 2022 - n° 30



Sommaire

2-3	L'essentiel de Fleury
4-6	Ils ont délibéré
7-8	EPCI
9-13	Commissions
14	Vie municipale
15-18	La petite plume de Marc Chagall
19-25	Associations
26-29	Revue de Presse
30-31	Brèves
31	Elus minoritaires
32	Jeux
33	Recette
34	Informations
35	Etat civil



MAIRIE

13, rue Gérard Mansion 57420 FLEURY

Tel 03 87 52 67 59 Fax 03 87 52 59 22

E-mail : mairie@fleury.fr

Site Internet : www.fleury.fr

Heures d'ouverture

Du Lundi au Jeudi : 08h30 à 12h00

Vendredi : 08h30 à 12h00 / 14h30 à 18h30



SIVOM de Pouilly-Fleury

21 chemin de Metz 57420 Fleury

Tel 03 87 57 18 37

Heures d'ouverture :

lundi et jeudi de 9h à 17h

Courriel :

secretariat@sivomdepouillyfleury.fr



Lys Infos, Magazine, édition n°30

Edité par la Mairie de Fleury à 650 exemplaires

Directeur de publication : Gilles Vavrille

Rédacteur en Chef : Audrey Baumann

Rédaction, Commission communication :

Audrey Choley, Sarah Muller Strecker, Laurence Schang, Vincent Laurent, Frédéric Weber

Impression : Mairie de Fleury

Commerces et entreprises au service des Fleurien

Restauration/Alimentation

Epicierie fine Italienne : SAN LEONE

7B, route Nationale

Tel. 07 76 11 53 00

Du mardi au jeudi : 10h-13h et 15h-19h30

vendredi - samedi de 10h à 19h30

Restaurant L'AUBERGE FLEURIE

11, rue Gérard Mansion

Tél. 03 87 52 59 93

Fermée : Lundi, jeudi soir et dimanche soir

Torréfacteur Laurent WOLFF

4, rue Nationale Tél. 03 87 52 63 41

vente aux particuliers

du lundi au vendredi de 7h30 à 12h30

LE FUMOIR DE FLEURY

Salaison et fumage

17, rue du Patural

Tel 06 66 88 16 69 / 06 62 05 78 79

lefumoirdefleury@gmail.com

Boulangerie ZIMMER

15, rue Gérard Mansion

Tél. 03 87 55 22 05

Tous les matins de 6h30 à 12h25

sauf le mardi

Café "LE COUARAIL"

28, Rue Gérard Mansion

Tel. 03 87 64 96 58

Mardi à Jeudi : 7h30 à 23h

Vendredi et samedi : 7h30 à 1h

Dimanche : 8h à 14h

Traiteur DAVID COLLIGNON

7B, route Nationale

Tel. 06 73 84 82 08

FB: cdtraiteur@outlook.fr

BONNE ET GENEREUSE

Pâtisserie artisanale

Tel. 06 46 23 15 74

Professions Libérales

Ostéopathe

Hélène LAMBRECH

Ostéopathe D. MROF

28 A, rue Gérard Mansion

Tel. 03 87 35 07 95

osteo.lambrech@gmail.com

www.osteo-lambrech.fr

Micro-crèche

Crechendo /Famille Rurale

9, Chemin de Metz

Tel. 03 87 39 37 50

crechendo@outlook.com

Orthophonistes

Delphine FONTENEAU,

Alexia CLARA,

Ambre ISSANCHOU

30A, rue Gérard Mansion

Tel. 03 87 57 16 37

Kinésithérapeutes

Laetitia NOIRÉ,

Lucie LALLEMENT,

Claire LEBIENVENU

28 A, rue Gérard Mansion

Tel. 03 87 38 02 84

Sophrologue

Priscilla

Sur le Chemin du Mieux Être

Tel. 06.95.64.74.45

priscilla.bounachada@gmail.com



Artisans et indépendants

A2C sécurité incendie

Matériel de sécurité incendie

Pierre DESSINGER 5, chemin de Metz

Tél. 03 87 55 88 39 - 06 08 00 17 37

contact@a2c-incendie.fr -

www.a2c-incendie.fr

Architecte D.P.L.G.

Vincent CALMES

9, rue Gérard Mansion

Tél. 03 87 52 59 30



Chères Fleurien(ne)s, chers Fleurien(ne)s,

Nous vivons une époque formidable ... notre vocabulaire s'enrichit régulièrement de nouveaux mots ... ou maux... Tout d'abord et brutalement le mot « confinement » et puis « gestes barrières » et puis « distanciation » le tout au gré des

« vagues » successives qui marquent le flux et le reflux d'une épidémie nouvelle.

En cette fin d'année, un nouveau vocable est apparu : « la sobriété » avec son corollaire la « pénurie ». Nous découvrons la fragilité de nos sociétés de consommation. Les pénuries énergétiques, gaz, électricité, pétrole impactent directement les finances des ménages surtout des plus démunis. La sécheresse de cet été, exceptionnelle, nous a même obligé à poser sérieusement la question de l'approvisionnement en eau et de la gestion de cette ressource pour l'agriculture ainsi que l'industrie.

A notre niveau, mais de façon résolue, nous avançons au milieu de ces contraintes en essayant de les contourner ou simplement de nous adapter pour en sortir meilleurs qu'avant dans un monde plus durable. Les investissements portés sur l'éclairage public, la mise à neuf et l'enfouissement des réseaux humides et secs répondent à ces problématiques : diminuer la consommation énergétique électrique et réduire les déperditions en eau potable.

D'autres projets sont sur la table et transmis à nos partenaires (Etat, Région et Département).

C'est l'aménagement du « terrain vert » qui centralise aujourd'hui notre énergie. Notre volonté : faire de cet espace privilégié, un lieu de rencontre intergénérationnel de détente et d'activités sportives et ludiques.

Comme toujours, bien sûr et encore la municipalité exprime à travers moi son attachement et sa fierté d'avoir à Fleury des associations dynamiques et dévouées au service de leurs adhérents. Ce partenariat « gagnant-gagnant » ne va pas sans anicroche mais il est le ciment d'une vie sociale accomplie et réussie.

Noël arrive, avec son esprit de concorde, de fraternité, de partage, du bonheur simple d'être ensemble en famille et entre amis. C'est une ambiance un peu magique qui émerveille les enfants et qui nous renvoie à notre propre enfance. Nous n'avons malheureusement pas tous la possibilité d'être dans cet état d'esprit loin s'en faut.

Envers et contre tout, soyons actifs et entrepreneurs, chacun à notre place, dans nos actions quotidiennes aussi petites soient-elles pour voir le monde devenir meilleur.

Joyeuses fêtes de fin d'année à toutes et à tous.

Bien à vous

Gilles Vavrille
Maire de Fleury

Auto entreprise LECLERC Claude

Plombier, chauffagiste, sanitaire
21, rue Gérard Mansion
Tél. 06 99 75 18 74 / gamacl@free.fr

Coiff'Elle Création

11, rue des Roses
Tél. 03 87 52 53 97

BATI WAT SARL

Terrassement/ gros œuvre/charpente
3, rue des Jardins
Tél. 06 89 65 18 24
www.batiwat.fr
watbledyannick@aol.fr

Christian RENOV

Menuiserie/ébénisterie/parquets
Christian HAFNER
2, rue des Pervenches
Tél. 03 87 52 52 43 / 06 36 22 23 87

DBOSSL Kevin Kratz

Débosselage sans peinture
4, rue du Gros Chêne
Tel. 07 86 48 49 04
www.dbossl-auto.fr

Entreprise Jean-Louis

WILLAUME

Maçonnerie
4, rue du Moulin
Tél. 03 87 52 64 71

ALL ELEC

Electricité Générale
7 rue de l'Eglise / Tel. 07 88 48 34 67
mathias.vileo@gmail.com

Entreprise CUCCI Martin

Carrelage peinture
26 bis, rue Mansion
Tél. 06 60 05 74 16 / 09 66 90 40 45
Martin.cucci@gmail.com

Garage Laurent MIEDICO

Agent RENAULT
5, rue Nationale
Tél. 03 87 52 53 80

JCS Multi Bati

Tous travaux intérieurs bâtiment
Jean Claude Schmidt
1, rue des Vignes
Tel. 06 98 93 86 65

LEWIS TOITURE

8, rue des Roses
Tél. 03 54 44 71 35
lewis.toiture@sfr.fr

SARL HOME PEINTURE

Peinture intérieur, papiers peints, ravalement, isolation
8, rue du Patural
Tel. 03 87 55 48 28-06 60 10 95 26
homepeinture57420@orange.fr

SHRP

Sanitaire et chauffage rénovation
11, rue Lucien Albert
Tel. 07 67 23 89 39
Sylvain-hutin@outlook.fr

Séance du 20 juin 2022

Assurance protection fonctionnelle des élus :

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré et à l'unanimité (15 pour), accepte que M. le Maire intègre la garantie protection fonctionnelle des élus prévu dans le contrat d'assurance communale de Groupama.

Subventions aux associations :

Le Conseil Municipal, après délibération et à l'unanimité (15 pour), décide d'allouer les subventions 2022 suivantes : Association Indépendante des Parents d'Élèves : 500 € ; Association pour la Découverte de la Fortification Messine - Groupe Fortifié de l'Aisne de Verny : 100 € ; Association Sportive Tennis Badminton : 1100 € dont 300 € pour l'organisation des feux de la Saint Jean ; Chorale "La Villageoise" : 750 € ; Comité des Fêtes de Fleury : 750 € ; Fleury Football Club : 800 € ; Fleury-Loisirs : 400 € ; Kany-Club : 500 € ; La Bergerie et Compagnie : 100 € ; Prévention Routière : 100 € ; Restos du Cœur : 300 € ; Sport Culture Loisirs : 750 € ; Sport pour Tous : 750 € ; Union des Combattants : 150 €.

Exonération de loyers local commercial :

M. le Maire informe l'assemblée que les nouveaux locataires du Café, 28 rue Gérard Mansion, dont le bail a débuté le 1^{er} juin 2022, ont effectué à leur frais des travaux de réparation de l'électricité et des travaux de rénovation. Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré et à l'unanimité (15 pour), décide de les exonérer de 3 mois de loyers, à savoir juin, juillet et août 2022.

Recrutement pour accroissement saisonnier d'activité :

L'assemblée, Vu la loi n° 83-634 du 13 juillet 1983 modifiée, portant droits et obligations des fonctionnaires, Vu la loi n° 84-53 du 26 janvier 1984 modifiée portant dispositions statutaires relatives à la fonction publique territoriale et notamment l'article 32° (accroissement saisonnier d'activité), Considérant qu'il est nécessaire de recruter un agent contractuel pour accroissement saisonnier d'activité, Sur le rapport de Monsieur le Maire et après en avoir délibéré et à l'unanimité, décide le recrutement direct

d'un agent contractuel pour faire face à un besoin lié à un accroissement saisonnier d'activité pour une période de maximum 2 mois allant du 1^{er} juillet 2022 au 31 août 2022 inclus ; Cet agent assurera des fonctions d'ouvrier communal pour une durée hebdomadaire de services de 20/35^{ème} ; La rémunération de l'agent sera calculée par référence au 1^{er} échelon du grade d'Adjoint Technique ; Monsieur le Maire est chargé du recrutement de l'agent et est habilité à ce titre à conclure le contrat d'engagement ; La présente décision concerne également le renouvellement éventuel de l'engagement dans les limites fixées par l'article 3 1° et 2° de la loi du 26 janvier 1984 précitée si les besoins du service le justifient.

Séance du 17 octobre 2022

Correspondant incendie et secours :

Vu la loi du 25 novembre 2021 dite loi MATRAS visant à consolider notre modèle de sécurité civile et valoriser le volontariat des sapeurs-pompiers et les sapeurs-pompiers professionnels. Vu le décret n° 2022-1091 du 29 juillet 2022 relatif aux modalités de création et d'exercice de la fonction de conseiller municipal correspondant incendie et secours. Ce correspondant a un rôle central en matière de sécurité civile. Il est l'interlocuteur privilégié du service départemental d'incendie et de secours dans la commune sur les questions relatives à la prévention, la protection et la lutte contre les incendies. Il a notamment pour missions l'information et la sensibilisation du conseil municipal et des habitants de la commune. Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré et à l'unanimité (12 pour), nomme Jean-Claude Briand, Correspondant incendie et secours.

Adoption du rapport annuel sur le prix et la qualité du service public de l'assainissement (RPQS) 2021 :

M. le Maire rappelle que le Code Général des Collectivités Territoriales (CGCT) impose, par son article L.2224-5, la réalisation d'un rapport annuel sur le prix et la qualité du service (RPQS) d'assainissement collectif.

(...), après en avoir délibéré et à l'unanimité (12 pour) :

ADOPTE le rapport sur le prix et la qualité du service public d'assainissement collectif exercice 2021

DECIDE de transmettre aux services préfectoraux la présente délibération

DECIDE de mettre en ligne le rapport et sa délibération sur le site www.services.eaufrance.fr

DECIDE de renseigner et publier les indicateurs de performance sur le SISPEA.

Adoption du rapport annuel sur le prix et la qualité du service public de l'eau (RPQS) 2021 :

Monsieur le Maire rappelle que le Code Général des Collectivités Territoriales impose, par son article L.2224-5, la réalisation d'un rapport annuel sur le prix et la qualité du service d'eau potable. (...) Après présentation de ce rapport, le Conseil Municipal, après en avoir délibéré et à l'unanimité (12 pour) :

ADOPTE le rapport sur le prix et la qualité du service public de l'eau potable 2021.

DECIDE de transmettre aux services préfectoraux la présente délibération.

Convention Territoriale Globale avec la Caisse d'Allocations Familiales de la Moselle :

La Convention d'Objectifs et de Gestion (COG) 2018-2022, adoptée en juillet 2018 par l'Etat et la CNAF prévoit la couverture de l'ensemble du territoire national par des Conventions Territoriales Globales (CTG) d'ici 2022 en privilégiant l'échelon intercommunal. Elles remplacent progressivement les Contrats Enfance Jeunesse (CEJ) signés avec les communes ou les Syndicats Intercommunaux en matière de Petite Enfance et Jeunesse. La CTG a pour ambition de couvrir l'ensemble des missions de la CAF sur le territoire du Sud Messin en lien avec les interventions communales en matière d'enfance-jeunesse. L'objectif principal est de maintenir et de développer les services aux familles. Dès 2022, cette nouvelle forme de contractualisation est obligatoire afin que les communes membres continuent à bénéficier des aides de la CAF. L'échelon intercommunal est privilégié pour la pertinence de l'analyse des besoins et la construction de réponses efficaces, évitant toute concurrence involontaire entre communes et favorisant la complémentarité et la cohérence des réponses aux besoins de la population. Ainsi, il est proposé de contractualiser avec la CAF

sur des politiques ciblées : L'enfance et la jeunesse, → Les communes jouent un rôle de coordination de ces politiques qui restent de leur compétence. La souplesse de la CTG permet à terme d'inclure d'autres thématiques en fonction de la volonté de l'intercommunalité et de ses communes. Cette contractualisation s'appuie sur un diagnostic territorial partagé qui a permis d'identifier les ressources et besoins du territoire et de dégager les principales problématiques sociales. Des temps d'échanges ont été menés avec les élus et partenaires du territoire. Cette mobilisation a abouti à la définition d'enjeux communs et à l'élaboration d'un plan d'actions. Une instance de pilotage est chargée de suivre, mettre en œuvre et évaluer la convention jusqu'en 2025. En conséquence, il est proposé au Conseil d'autoriser Monsieur le Maire ou son représentant à signer la Convention Territoriale Globale dont le projet est en cours d'élaboration. Il est donc proposé au Conseil l'adoption de la motion suivante : MOTION Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré et à l'unanimité (12 pour), (...) CONSIDERANT que la démarche d'élaboration de la Convention Territoriale Globale (CTG) est le fruit d'un travail de co-construction avec l'ensemble des partenaires du territoire, afin de mieux répondre aux attentes et besoins de la population dans une logique d'intervention globale, CONSIDERANT la nécessité de signer la CTG avant la fin de l'année 2022, afin de conserver les financements alloués par la CAF sur l'ensemble du territoire, AUTORISE Monsieur le Maire ou son représentant à signer la convention correspondante précitée et à signer tous documents s'y rapportant.

Tarifs coupe de bois :

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré et à l'unanimité (12 pour), fixe le prix du stère de bois à façonner à 12 €.

Droit de place :

Monsieur le Maire propose d'instaurer un droit de place pour les professionnels (commerce sédentaire) qui souhaitent être présents sur le domaine public de la commune. Il propose de fixer un tarif de 6 € par jour de présence. Il précise que le droit de place est payable chaque mois. Après en avoir délibéré et à l'unanimité (12 pour), le Conseil Municipal, vote un tarif de 6 € par jour de présence et précise que ce droit de place entrera en vigueur à compter du 1^{er} novembre 2022.

Redevance d'occupation du domaine public due par les opérateurs de télécommunications :

(...) Le Maire propose au Conseil Municipal de fixer au tarif maximum le montant des redevances d'occupation du domaine public routier dues par les opérateurs de télécommunications. Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré et à l'unanimité (12 pour), décide d'appliquer les tarifs maximaux prévus par le décret précité pour la redevance d'occupation du domaine public routier due par des opérateurs de télécommunications, (...)

Redevance d'occupation du domaine public et redevance d'occupation provisoire du domaine public dues par les gestionnaires de réseau de distribution d'électricité :

(...) Le Maire propose au Conseil Municipal de fixer au tarif maximum le montant forfaitaire de la redevance d'occupation du domaine public et de la redevance d'occupation provisoire du domaine public. Après en avoir délibéré et à l'unanimité (12 pour), le Conseil Municipal accepte à la majorité d'instaurer le montant maximal pour la redevance d'occupation du domaine public et la redevance d'occupation provisoire du domaine public dues par les gestionnaires de réseau de distribution d'électricité, le montant de la RODP sera revalorisé chaque année en fonction de la population et par l'indice d'ingénierie et le montant de la ROPDP représente 1/10 du montant des redevances due chaque année à la commune pour l'occupation du domaine public, charge le Maire du recouvrement de ces redevances en établissant annuellement un titre de recettes.

Délégué responsable pour Terre de Jeux 2024 :

Monsieur le Maire informe l'Assemblée avoir inscrit la Commune au label "Terre de Jeux 2024" accordé par Paris 2024. Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré et à l'unanimité (12 pour), nomme Vincent LAURENT, Délégué responsable pour "Terre de Jeux 2024".

Séance du 21 novembre 2022

Demande de subventions pour l'aire de jeux :

Le Conseil Municipal, après délibération et à l'unanimité (14 pour), décide d'effectuer l'aménagement de l'aire de jeux à côté de la salle polyvalente : installation de jeux pour enfants, d'un parcours équilibre, d'agrès sportifs et d'un cheminement "parcours de santé" de 675 m environ,

accepte l'Avant-Projet présenté par les sociétés : IMAJ pour un montant de 30 675.00 € HT, KOMPAN pour un montant de 59 340.72 € HT et BARBA TP pour un montant de 18 839.50 € HT soit un total de 108 855.22 € HT, décide de solliciter des subventions : au titre de de la dotation d'équipement des territoires ruraux (DETR), auprès de la CAF, auprès de la Région Grand Est et auprès de l'Agence National du Sport (ANS), -autorise le Maire à signer tous les documents nécessaires à cet effet, et sollicite l'inscription au PTRTE du Sud Messin (Pacte Territorial de Relance et Transition Ecologique).

Habilitation au centre de gestion de la fonction publique territoriale de la Moselle à exercer la mission de médiateur et engagement de la collectivité dans le processus de médiation préalable obligatoire (...):

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré à l'unanimité, (14 pour) décide : Article 1 : de donner habilitation au Centre de Gestion de la Fonction Publique Territoriale de la Moselle à exercer la mission de médiateur et d'engager la collectivité dans le processus de médiation préalable obligatoire. Article 2 : d'autoriser le Maire à signer la convention d'expérimentation d'une médiation préalable obligatoire, jointe en annexe. Article 3 : de prévoir et d'inscrire au budget les crédits nécessaires au financement de cette mission.

Adhésion à la convention de participation pour des risques de santé mise en place par le Centre de Gestion de la Moselle :

(...) Après délibéré, et à l'unanimité (14 pour), les membres du Conseil Municipal : décident de faire adhérer la commune de Fleury à la convention de participation santé proposée par le centre de gestion et dont l'assureur est MNT/MUT'EST. Que la participation financière mensuelle par agent sera de 15 € brut (montant unitaire), de prévoir et d'inscrire au budget les crédits nécessaires au financement de ce dispositif.(...)

(retrouvez les comptes rendus complets sur notre site www.fleury.fr à la rubrique Vie municipale/comptes rendus)



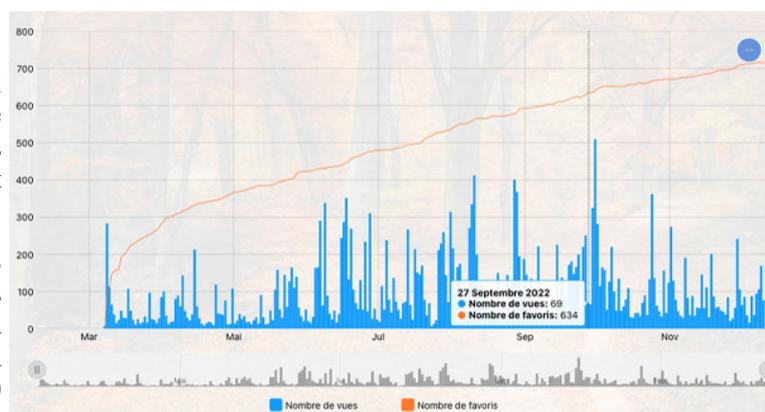
Tourisme : Le Sud Messin a édité un guide touristique présentant un panorama des trente quatre communes qui le compose. On y retrouve nos principales « locomotives » touristiques à savoir le Fort Wagner à Verny et l’Eglise Saint Martin de Sillegny mais aussi de nombreuses idées de balades et de découvertes au détour des chemins qui traversent nos villages.

* disponible en mairie

Panneau Pocket du Sud Messin :

Le Sud Messin a décidé en conseil communautaire de prendre en charge financière l’ensemble des comptes panneaux pocket des communes déjà inscrites sur cette application et d’inscrire toutes les autres communes de la CC.

Actuellement il y a 718 smartphones ou tablettes qui possèdent CC du Sud Messin dans leurs favoris. A titre indicatif seulement, cela représente l’équivalent de 10 % des foyers de la CCSM. Total sur la période de mars 2022 au 10 décembre 2022 de 26 244 lectures.



Vous pouvez installer l'application gratuitement sur votre smartphone et consultez l'actualité des communes, Gendarmeries, Communautés de communes, Syndicats déjà utilisateurs autour de vous. Mettez en favoris les entités qui vous intéressent pour recevoir leurs notifications à chaque publication. C’est simple, gratuit et sans publicité. Plus d’infos en utilisant le Qr code ci-joint.

Les déchets :

Le calendrier des déchets 2023 est prêt et sera distribué dans vos boîtes aux lettres. La gestion des déchets est en perpétuel mouvement. La Communauté de Communes du Sud Messin s’attache à en réduire les coûts autant que possible. C’est dans cet esprit qu’un contrat a été établi avec la société VALO. Cette société reprend les plastiques durs et les polystyrènes qui partaient à l’enfouissement via la benne « tout venant ». Résultat le nombre de bennes tout venants (les plus coûteuses car enfouies) est passé de 3 à 1 par semaine.

Toujours dans l’objectif de réduire la facture en triant mieux, une réglette « tri sélectif » vous sera aussi distribuée.





Les deux Maisons France Services du Sud Messin à Verny et Rémilly sont à votre disposition pour vous conseiller, vous aider dans vos démarches administratives et aussi accéder à tous les services du Sud Messin.

Au cours des trois premiers trimestres 2022, c'est plus de 1100 demandes qui ont été traitées par les agents de la MFS de Rémilly et près de 1400 demandes traitées à Verny.

Les demandes concernent majoritairement la DGFIP (les impôts), l'ANTS (les cartes d'identité, les permis de conduire, l'immatriculation de véhicules) la CARSAT (caisse de retraite) la CPAM, la CAF...

Ces maisons accueillent aussi les permanences du Relais Petite Enfance et la Mission Locale du Sud Messin.

En février 2022, un Conseiller numérique est venu compléter les équipes France Services pour accompagner les habitants et leur faciliter l'accès aux usages et services numériques. Des ateliers individualisés gratuits sont proposés afin d'apprendre à utiliser les différents outils numériques tels que l'ordinateur, la tablette, le smartphone, la liseuse numérique, etc... Ces ateliers sont accessibles à tous et pour tous les niveaux.

Cf : <https://www.sudmessin.fr/servir-les-habitants/les-maisons-france-services.html>



Développement économique : les Zones d'activité

Conformément à ses statuts, la Communauté de Communes du Sud Messin exerce la compétence « développement économique ». A ce titre, elle dispose de plusieurs zones d'activité dédiées à l'accueil d'entreprises.

La zone du « Cheval Blanc » à Solgne avec 10 entreprises implantées.

La zone des « 5 Epis » à Rémilly et Lemud avec 11 entreprises installées.

La zone « Route de Béchy » à Rémilly avec 3 entreprises.

La zone « Le Quetit » à Cheminot avec 4 entreprises.

La zone « Au Poirier le Boux » à Louvigny avec 2 entreprises installées.

Et la Zone « Le Fort » à Verny avec 11 implantations.

La CC du Sud Messin travaille actuellement à la définition et à la réalisation d'extension de l'espace dédié au développement économique pour offrir sur environ 7 ha des conditions optimales d'implantation d'entreprises et donc de création d'emplois.



Dématérialisation des autorisations d'urbanisme :

Ce nouveau système est maintenant en place, il permet via une interface sécurisée de déposer une demande pour tous les particuliers et pour les professionnels. Les avantages sont nombreux, les démarches sont simplifiées, accessibles 24h/24 7jours/7 depuis votre ordinateur et donc plus besoin de se déplacer. Autre avantage, l'enregistrement numérique sécurisé permet un suivi clair et complet de votre dossier en évitant les « pièces manquantes » qui souvent viennent perturber et ralentir son instruction. La mairie est bien sûr toujours présente pour vous aider et vous conseiller.



Scannez moi :





Travaux sur l'éclairage public :

A la fin de l'été une opération de rénovation de l'éclairage public a été engagée. Cette opération concernait les lotissements des Vallonelles , des Fleurs et le chemin de Metz.

C'est donc 38 luminaires qui ont été remplacés dans le lotissement des Vallonelles, 13 luminaires chemin de Metz et 25 luminaires



avec leurs candélabres dans le lotissement des Fleurs. Toutes ces sources d'éclairage devenues obsolètes et polluantes ont bien sûr été remplacées par une technologie LED plus économe et plus respectueuse de l'environnement, par la société LACIS pour un coût total de 39 054.30 €. Nous avons obtenu des subventions de l'Etat (DETR) de 11 716.29 €, du Département via Moselle Ambition à hauteur de 8 166.25 € et de l'UEM pour 1 511.25 €, il reste 17 661.51 €, soit 45% de l'opération, à la charge de la commune.

La commune de Fleury poursuit ainsi et poursuivra encore son engagement dans une démarche de sobriété énergétique et de développement durable active.



Enfouissement des réseaux rue de Lorraine et rue de l'Eglise :

Tous les réseaux rue de Lorraine et rue de l'Eglise ont été remis à neuf. En premier lieu, la société GILSON est intervenue pour la rénovation complète du réseau eau rue de Lorraine en 2021 puis rue de l'Eglise dans un deuxième temps courant septembre 2022. Ces travaux sont pilotés et financés par le Syndicat des Eaux de Verny.

Parallèlement et en parfaite coordination, la société LACIS a réalisé les travaux d'enfouissement des réseaux secs : électricité, fibre et téléphone. Ces travaux sont conduits par le bureau d'étude LVRD et financés par la commune.

Tous ces travaux sont coordonnés par la commune pour maîtriser la dépense au maximum en incitant les différents intervenants à travailler conjointement et en bonne intelligence. Une attention particulière est portée auprès des riverains pour assurer le moins de nuisances possibles lors des travaux et un résultat qui les satisfasse pleinement. Les travaux seront achevés début 2023.





Chouette chevêche d'Athéna :

Le locataire qui loge dans La Tour Saint Nicolas a la fâcheuse habitude de se coincer dans la descente de chéneau. Pour éviter ses désagréments, potentiellement mortels pour lui, la municipalité, profitant des travaux sur les réseaux rue de l'Eglise et rue de Lorraine, a sollicité la société LACIS qui a généreusement utilisé sa nacelle pour déposer 3 crépines de chéneaux sur chacune des descentes. La famille Chevêche d'Athéna est ainsi bien protégée.



Station d'épuration :

La société ISMA conjointement avec la société LOREAT ont installé sur la station d'épuration un système de mesure de débit et surverse en tête de station. C'est un équipement rendu nécessaire en application des nouvelles normes qui nous sont imposées règlementairement. Il permet la mesure et l'acquisition de données telles que les débits (en temps réel, journaliers, cumulés), hauteur, pluviométrie, traitement de signaux divers. C'est une dépense conséquente pour le budget assainissement. Elle s'élève à 7 734 € HT pour la société ISMA qui a fourni et installé l'équipement et à 4 800 € HT pour les études préliminaires à cette mise en place réalisées par les sociétés LOREAT et 3DEAU. Une subvention de 50% est attendue de la part de l'Agence de l'Eau Rhin-Meuse.



La Covid impacte toujours le fonctionnement des stations d'épuration, ce qui nous a obligé cette année encore à mettre en place un traitement des boues à base de chaux pour les hygiéniser avant épandage.



La société RESEDA gestionnaire des réseaux de distribution électrique est intervenue rue du Moulin pour renforcer le réseau basse tension dans ce secteur occasionnant une gêne passagère pour la circulation automobile.

La société VEOLIA est intervenue pour réparer des fuites sur le réseau eau potable, rue Gérard Mansion et rue de l'Eglise (2 fois) .

Le réseau eau est relativement ancien et les conditions particulières de sécheresse peuvent expliquer ces phénomènes.



Comité des fêtes

La Fête Patronale organisée par le Comité des Fêtes et les associations (AIPE, ASTB, FFC, Kany Club, La Villageoise, Sport Pour Tous et Sport Culture Loisirs), qui rassemble toujours tous les habitants tout au long du week-end, a remporté encore un vif succès.

Tous les bénéfices obtenus lors de cette manifestation sont partagés entre les associations.



Inauguration de la Fête suivie d'un pot offert par la commune aux habitants ainsi qu'aux élus de notre territoire

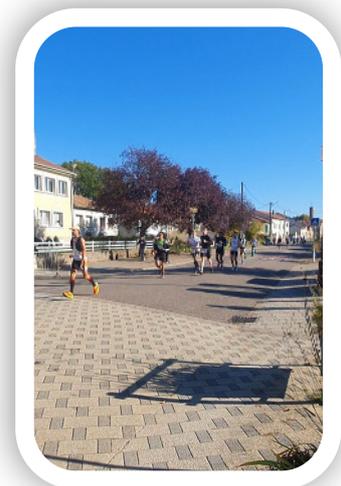
Après la traditionnelle inauguration, la médaille de bronze de la Jeunesse, des Sports et de l'Engagement associatif a été remise à Monsieur Albert DEUTSCH.

La tombola a été réitérée le samedi soir. C'est toujours un moment de détente très convivial. Nous remercions encore les participants ainsi que nos entreprises locales qui ont offert gracieusement tous les lots : L'Auberge Fleurie, Le Fumoir de Fleury, Bonne et Généreuse, le Café le Couarail, San Léone, David Collignon Traiteur, Fabrice Dumay, Café Resto Logistic, Garage Miedico, Boulangerie Zimmer, Monsieur BOUR et les forains.

Le Marathon de l'Eurométropole de Metz 12^{ème} édition

C'est sous un beau ciel bleu que les coureurs(es) ont traversé notre village le dimanche 09 octobre. Merci aux bénévoles qui répondent toujours présents et aux habitants pour le respect des consignes qui nous sont imposées.

Les coureurs et le comité d'organisation du marathon ont félicité les bénévoles et la municipalité pour leur implication et la parfaite gestion de la course. Fleury a la particularité d'accueillir les coureurs du marathon mais aussi tous les relayeurs, ce qui représente plus 600 personnes.



Le marché fermier



Le 16 octobre dernier s'est déroulé notre 40^{ème} marché fermier organisé par le Comité des Fêtes.

Nous avons pu accueillir une trentaine d'exposants dans la salle polyvalente. Les visiteurs sont venus en nombre et le temps du repas, ils ont pu profiter de la restauration sur place.

Nous vous donnons rendez-vous au mois de mai !



Le dispositif Ecowatt

Comme une météo de l'électricité, Ecowatt qualifie le niveau de consommation des Français. Des signaux clairs guident le consommateur pour adopter les bons gestes et assurer le bon approvisionnement de tous en électricité. L'application indique en temps réel l'état du réseau électrique pour savoir s'il est surchargé ou non.

3 signaux sont émis tout au long de l'hiver par Ecowatt :

- **Signal vert** : pas d'alerte.
- **Signal orange** : le système électrique est tendu. Les gestes d'économie d'électricité sont les bienvenus.
- **Signal rouge** : le système électrique est très tendu. Les gestes d'économie d'électricité sont indispensables pour éviter ou réduire les coupures d'électricité. En cas de signal orange ou rouge, l'objectif est d'adopter des gestes simples pour réduire notre consommation entre 8h et 13h et entre 18h et 20h.



Téléchargez l'application EcoWatt pour savoir à quel moment réduire votre consommation et éviter les coupures. A chaque instant, des signaux clairs vous guident pour adopter les bons gestes, si vous le pouvez, et ainsi assurer le bon approvisionnement de tous en électricité.



Cérémonie du 11 novembre

Cette année avant la cérémonie, une messe a été célébrée en mémoire de tous nos disparus.

Organisée par le Comité de l'Union Nationale des Combattants et du Souvenir Français, section de Verny et environs et notre municipalité, les habitants et les enfants se sont retrouvés devant le Monument aux Morts en présence de Madame Brigitte Torloting, vice-présidente de la Région Grand Est et présidente de la Communauté de Communes du Sud Messin, les maires des communes avoisinantes, les représentants de la Gendarmerie, des Pompiers, de l'Education Nationale, et les présidentes et présidents des associations, Jean Barthelet, président de Union Nationale des Combattants, Adrien Tresson, président du Souvenir Français et les Portes Drapeaux.

Après le traditionnel dépôt de gerbes des élus, les enfants de l'école Marc Chagall sont venus à leur tour déposer une rose. Ils ont ensuite lu des textes puis entonné la Marseillaise accompagnés par l'assistance.

Monsieur Patrick Lefevre a reçu des mains de Jean Barthelet la Croix du Combattant. Le jeune Thomas Cauet-Lebienvu a reçu un témoignage de reconnaissance par la section mosellane de l'Association Nationale des Membres de l'Ordre National du Mérite pour son investissement citoyen et civique lors des cérémonies patriotiques. Ce diplôme lui a été remis par Monsieur Claude Schmisser, vice-président de l'association.

Après un discours émouvant de Monsieur Jean Barthelet qui a annoncé sa décision de quitter la présidence de l'UNC, tout le monde s'est retrouvé autour du verre de l'amitié à la salle polyvalente.

A cette occasion une exposition de dessins et aquarelles réalisés par le grand-père de Jean Barthelet, ancien combattant de la Grande Guerre, a été commentée.



La municipalité a tenu à fleurir la tombe de Gérard Mansion mort pour la France en 1943 à l'âge de 20 ans.



Exposition à la salle polyvalente



Comme vous le savez sans doute, la France va organiser les prochains Jeux Olympiques et Jeux Paralympiques d'été en 2024, qui auront lieu respectivement du 26 juillet au 11 août et du 28 août au 8 septembre.

Cet évènement estival n'était plus arrivé dans notre pays depuis 1924, soit un siècle d'attente.

Afin de préparer et entretenir la flamme (olympique), le comité d'organisation a créé le label 'Terre de Jeux 2024' dont Fleury est devenue partenaire.

Ce dispositif unique dans l'histoire des Jeux valorise les collectivités territoriales (de la commune à la région en passant par les acteurs du mouvement sportif) qui œuvrent pour une pratique du sport plus développée et inclusive.

Ce label permet à chacun de contribuer à son échelle à trois grands objectifs :

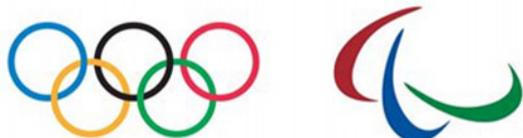
La célébration, pour faire vivre les Jeux ;

L'héritage, pour changer le quotidien des Français grâce au sport ;

L'engagement, pour que l'aventure olympique et paralympique profite au plus grand nombre.

La charte éthique - à destination de ses membres, ses salariés et ses volontaires bénévoles - a pour vocation de donner corps aux principes d'intégrité, de neutralité et de fair-play : « Alliant le sport à la culture et à l'éducation, l'Olympisme se veut créateur d'un style de vie fondé sur la joie dans l'effort, la valeur éducative du bon exemple, la responsabilité sociale et le respect des principes éthiques fondamentaux universels » (Extrait de la charte olympique)

Ainsi, nous nous rapprocherons des associations fleuriennes (sans oublier l'école Marc Chagall) pour organiser dans les prochains mois des évènements non seulement sportifs mais aussi culturels et éducatifs.



Actualités de l'école maternelle Marc Chagall

Pour cette rentrée 2022, 81 enfants ont rejoint les bancs des 3 classes de l'école maternelle.

Deux classes de PS/GS à 25 élèves et une grande classe de MS à 31.

L'équipe enseignante et les ATSEM sont toujours les mêmes : Mme Jurion , Barbe et Genty ainsi que M. Metzinger pour les professeurs des écoles ; Virginie, Miléna et Nathalie pour les ATSEM.

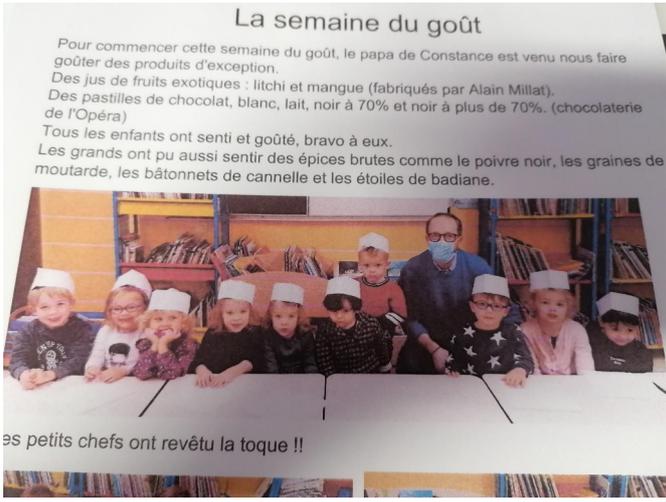
Classe 1 : PS/GS : Mmes Jurion et Barbe



Classe 3 : PS/GS : Mme Genty



Classe 2 : MS M. Metzinger



Pour la semaine du goût, M. Vimbert (restaurant : Le Quai des Saveurs) est venu nous faire découvrir des produits d'exception. Différents chocolats, des jus de fruits et des épices : étoiles de Badiane, graines de moutarde, cannelle et poivre. Tous les enfants ont goûté et donné leur avis sur ces produits que l'on goûte rarement.



Nous avons aussi cuisiné des CRUMBLES. Pommés pour les uns, poires pour les autres.



Lundi 14 novembre, tous les GS ont pris le bus pour se rendre au musée de la COUR D'OR. Ils ont bénéficié d'une animation : TOUTES LES COULEURS

Nous avons fêté >Halloween la veille des vacances



Actualités de l'école élémentaire Marc Chagall

Nos 127 élèves ont retrouvé le chemin de l'école. Ils sont accueillis dans 5 classes :

Nos 24 CP avec Mme DIL-MORHAIN

Nos 24 CP/ CE1 avec Mme LEPINE

Nos 25 CE1/CE2 avec Mme OMARINI

Nos 26 CE2/ CM1/CM2 avec Mme LOUIS et M. ANDING (Directeur)

Nos 28 CM2 avec Mme HITZ

De belles actions éducatives ont déjà été mises en place :

Le JARDIN des SCIENCES pour nos CM :

Au fil des animations, nos élèves ont expérimenté, testé, échangé et posé toutes les questions aux étudiants animant les différents ateliers de physique, chimie, sciences de la vie, environnement, mathématiques.....



La semaine du goût pour les CP et les CE1 a été un moment de découverte. Les élèves ont dégusté diverses variétés de fromages accompagnés de différents pains, des fruits d'automne, du miel, ainsi que des jus de fruits.



L'ECOLE DE FLEURY FETE LES SCIENCES

Le vendredi 14 octobre 2022 matin, les élèves de M. Anding (CE2-CM1-CM2) et de Mme HITZ (CM2) ont participé au « Jardin des enfants de la science » au Campus Bridoux à METZ Borny. Trois ateliers de trente minutes ont été proposés aux élèves.

Ils ont pu ainsi découvrir l'atelier « Info-Math-ique » explorant des jeux mêlant l'informatique et les mathématiques. L'atelier « Ma maison lutte contre le réchauffement climatique » a montré aux enfants les aménagements à effectuer dans sa maison pour réaliser des économies d'énergie. Pour finir, les élèves ont pu réaliser des expériences chimiques lors de l'atelier « Colorants et arômes ».

Cette sortie a été très appréciée des élèves et des enseignants. Un grand merci aux étudiants et professeurs d'université pour leur investissement dans ce projet.



A l'approche de cette fin d'année, tous les élèves et toute l'équipe enseignante vous souhaitent de joyeuses fêtes.





Chers villageois, cette année l'Aipe fait peau neuve...

Nous avons une nouvelle Présidente : Mathilde Harff, habitante de Pouilly qui est présente dans l'association depuis 8 ans, accompagnée de sa Vice-Présidente : Amandine Grigoletto, habitante de Fleury. Le Bureau est composé de notre dévouée comptable Céline Laurent, habitante de Fleury, qui est renforcée dans ce rôle avec notre joyeuse Sarah Bernez Perrin de Fleury.

Nous avons également notre nouveau venu et excellent chargé de communication Laurent Cury qui nous fait de magnifiques réalisations. Habitant de Fleury. Voilà pour notre bureau officiel.

Et en coulisse, mais que nous allons mettre en lumière, nous avons une joyeuse équipe qui sème la joie et les nouvelles idées, des nouveaux arrivants dans notre petite école, des habitants et parents des deux villages, la liste est belle et grâce à leurs nouveautés nous avons décidé de changer nos activités. La fête d'Halloween a été bien plus effrayante avec la « CAVE », les citrouilles et consommables en plus, les parcours agilités ainsi que les nouvelles activités manuelles de : Caroline Julien, Laurent Cury, Alexandra Fousse, Carole Kohler, Anne Lombard, Lucile Bourigault, Adeline Rousseau, Roselyse Rivat, Laetitia Bouillon, Marjorie Spena, Maxime Lezziero... ainsi que nos nombreuses aides ponctuelles. Nous avons réalisé notre premier Marché de Noël dans la cour de notre école et c'était, malgré la pluie au montage, une franche réussite. La fête de Saint Nicolas et Père fouettard, dès le matin à l'école avec nos petites mains, a été appréciée des petits et grands.

Nous avons bien d'autres événements qui arrivent : la fête de la Saint Valentin, la bourse puériculture, carnaval et la KERMESSE de l'école. Nous espérons faire de ces événements une fête remplie de joie.

L'équipe de l'AIPE rassemble les villageois et crée toutes ces manifestations pour reverser l'intégralité des recettes à l'école Marc Chagall Pouilly Fleury. Nous sommes alliés à cette cause pour que nos enfants puissent avoir de belles sorties scolaires, de belles fournitures tout au long de leurs années scolaires. Nous sommes toutes et tous bénévoles dans cette association et chaque personne est la bienvenue, accompagnée de sa bonne humeur et de ses nouvelles idées, parents, grands-parents, frères, sœurs, cousins, cousines, voisins, habitants du village, vous êtes les bienvenus, vous êtes attendus car chaque main participe au bonheur des enfants.

Merci à tous de participer à votre manière. Nous remercions également nos Mairies de Fleury et Pouilly car dès qu'ils le peuvent ils nous prêtent tout le nécessaire, matériel, salles et se déplacent à chaque événement. Merci à tous et à très vite.



Fleury Football Club

Nous avons organisé une collecte de bonbons pour Halloween avec notre équipe U13 dans le village de Fleury avec l'aide des parents. En plus de cette collecte, un repas a eu lieu dans notre club house.



A l'occasion des vacances de la Toussaint, nous avons organisé un stage de foot pour les jeunes qui s'est conclu par une opération civique et citoyenne de nettoyage de la commune. 50 kg de déchets ont ainsi été ramassés, triés, éliminés.

Cette opération a été menée conjointement avec l'AIPE.

Kany Club de Fleury en excellente forme

Le Kany-Club de Fleury est une association de vétérans qui pratique le football loisir qui a été créé le 5 septembre 1986, par une bande de copains habitants à Fleury. Le nom du club a été choisi suite au surnom du président fondateur Claude Bouvy dit kany. Par la suite, des personnes extérieures à la commune ont rejoint le club.

En préambule de la dernière assemblée générale de l'équipe de football vétéran du Kany-Club de Fleury. André Kremer, Président du Club depuis 2002, a remercié : les joueurs, les bénévoles présents tout au long de la saison, les 25 sponsors qui nous aident depuis de nombreuses années, le Conseil Régional, le Conseil Général et la municipalité pour l'entretien du terrain de foot et pour la location de leur salle omnisports pour les entraînements en hiver.

Le bilan sportif de la saison écoulée 2021/2022 a été excellent.

Sur 22 matchs joués contre les équipes de la région de la vallée de l'Orne, de la vallée de la Fensch, de la Région Messine, de la Meurthe et Moselle et de la Meuse, Il y a eu 20 victoires, 1 nul et 1 défaite.

A noter que tous ces matchs ont été joués à l'extérieur le soir en semaine.

Pour cette nouvelle saison 2022/2023, les résultats des matchs qui se sont joués tous à l'extérieur sont remarquables : 7 victoires et 1 défaite dont 33 buts marqués pour 11 buts encaissés.

Le comité actuel de la saison 2021/2022 se compose comme suit :

André Kremer président, Dominique Gaspard premier vice-président, Léonard Didiot deuxième vice-président, Joly Francis trésorier, Joly Laurence vice trésorière, Isabelle Kremer secrétaire, André Kremer entraîneur, Francis Joly responsable intendance, Patrice Vasseur et Fabrice Poirier commissaires aux comptes.

A noter que l'assemblée générale pour la saison 2022/2023 se tiendra courant décembre 2022.

Le club a participé à la fête patronale de Fleury en septembre 2022 et certains membres du club ont aidé en tant que bénévoles lors du passage du marathon de Metz sur la commune de Fleury le 9 octobre 2022.

Les manifestations à venir seront décidées lors de l'assemblée générale (tournoi de sixte du club le lundi 1^{er} mai 2023 au stade de foot de Fleury, participation à la fête patronale de Fleury le 9 et 10 septembre 2023 et aide sur le marathon de Metz en octobre 2023).

Divers :

Le Club s'entraîne tous les mercredis soirs au stade de Fleury à partir de 19 h sauf si match prévu le même jour et a réservé la salle omnisport de Fleury tous les mercredi soirs de 19h30 à 21h30 du 4 janvier 2023 au 22 mars 2023 pour 12 séances d'entraînement.

Le Président et son comité sont heureux d'avoir dans leur effectif pour cette nouvelle saison 7 nouveaux joueurs.

Si vous désirez nous rejoindre et partager nos activités dans un esprit convivial et familial, contacter le Président du Club : André KREMER
06 14 84 59 81



Toute l'équipe du Kany-Club vous présente ses meilleurs vœux pour la nouvelle année. Prenez soin de vous.



40 ans en 2022

INSCRIPTIONS 2022-2023 : TENNIS

Belle augmentation de plus de 8% à date. Notre enseignement plaît et les propositions offertes aux adhérents séduisent les familles : pour mémoire la cotisation permettant de faire du Tennis, du Badminton et du running sans oublier les cours de physique gratuits le samedi ne coûte que 130 euros à l'année....

Venez nous retrouver et profiter de ces belles installations et de l'offre multisport. **Parrainez** un ami et une réduction de 50% sera accordée.

BADMINTON :

Beau développement du Badminton avec plus de 50 adhérents et bonne nouvelle la section Badminton du club a inscrit des jeunes aux championnats mais surtout, nous avons réussi enfin à constituer une équipe de séniors.

RUNNING: Démarrage timide cette année d'autant que le coach s'est blessé. A cette occasion si quelqu'un se sent l'âme d'animer cette section, il sera le bienvenu. **En attendant, tous les samedis à 9h00** le groupe s'entraîne dans la bonne humeur.



Le club mis à l'honneur pour son dynamisme par le comité de Moselle de Tennis

Le Tennis-club ouvre une section running

À la tête du Tennis-club de Fleury depuis 20 ans, Jacques Rémy est un président très satisfait de l'évolution de l'association. Lui et son équipe sont en passe de concilier pratique du sport pour tous, cours spécialisés, compétition et convivialité.

En 1982, année de création du Tennis-club de Fleury, l'activité était consacrée essentiellement au tennis. Ces 20 dernières années ont connu des changements.

Un des souhaits a été de proposer du sport à un maximum de personnes, des enfants aux adultes en situation de handicap. Les femmes ont toujours été nombreuses et grâce à la qualité des cours, le club fidèle. D'ailleurs, il a obtenu le label club féminin.

Une diversification gagnante. Les plus de 170 licenciés de tennis et 50 badistes étaient inscrits. Jacques Rémy précise : « Nous avons bien tiré parti de la situation sanitaire. En effet, nous avons refusé de supprimer les ac-



À gauche, Jacques Rémy, le président du Tennis-club de Fleury et Christophe Hermet, le coach de running.

tivités et nous nous sommes adaptés. Les cours ont eu lieu en extérieur malgré les conditions climatiques parfois difficiles. Excepté certaines séances pour les enfants qui ont été annulées, nous nous sommes diversifiés en proposant des cours de préparation physique au tennis et en créant une section badminton. Puis, il y a eu cette rencontre avec une rampeur de village, qui a débou-

ché sur la création d'une section running qui a permis de parfaire le physique des joueurs de tennis et des badistes. Le lancement en

juin 2022 de La Fleurienne avec 300 participants qui ont effleuré de chères conditions climatiques.

Premier rendez-vous vendredi 30 septembre

Après cette course, le souhait des dirigeants était de pouvoir poursuivre la section running pour être ouverte à tous et à tous. Alors, un appel a été lancé pour trouver le personnel qui dirigera cette section. C'est chose faite avec Christophe Hermet. C'est aussi personnel de fédérer toutes les sections.

Le premier rendez-vous pour cette activité est fixé au 30 septembre à 9h sur le parcours de la salle polysportive. Plusieurs centaines pourront être ouvertes en fonction de la demande.

Contact : Jacques Rémy au 06 89 89 57 56 ou à l'association @

Les grandes dates du club

1982 création du club. 2002 différents changements de fonctionnement ; le club compte 170 licenciés de tennis et 50 badistes. Juin 2022 : 300 participants à La Fleurienne.

Depuis le dernier numéro du Lys info deux tournois de Tennis ont été organisés. Les conditions climatiques ont permis de profiter au maximum des courts.

PADEL : Satisfaction et questionnement. Le projet du club intrigue. Nous comprenons les craintes des habitants et les critiques quant à la coupe des arbres. Cet emplacement après beaucoup de réflexion a été choisi par notre municipalité en prenant en considération de nombreux critères. En ce qui concerne les arbres, le club s'est engagé à financer un reboisement important. Pour chaque arbre coupé, nous replanterons 2 voire 3 nouveaux arbres.

Ce sport très en vogue va clore le projet club de notre association et nous proposerons à nos enfants du village ainsi qu'aux adultes 3 sports e raquettes. Nous vous inviterons gratuitement à venir le découvrir.



Ce qui continue : Le Baby tennis, le mini Tennis ; le tennis périscolaire, l'école de Tennis, le perfectionnement, les cours adultes et enfants collectifs, les cours individuels, les nombreuses animations dans et en dehors des vacances avec une réflexion sur les grandes vacances.

Sans oublier le badminton avec ses cours, ses stages, le loisir 3 fois par semaine et

LA FLEURIENNE avec les Feux le 17 juin 2023.



Association Sport Pour Tous Fleury-Pouilly

La Présidente et le Comité de Sport pour Tous, remercient très chaleureusement nos fidèles adhérentes et adhérents, qui année après année renouvellent leur adhésion au club.

C'est grâce à vous, si l'Association est toujours présente, sur nos villages Fleury-Pouilly depuis plus de 40 ans. Merci aussi aux nouveaux licenciés, qui font progresser l'effectif jusqu'à dépasser le cap des 100.

A ce propos les gymnastes anciens et nouveaux, pratiquent pour un grand nombre, plusieurs activités au sein du club ; du coup tout le monde se connaît et cela favorise un climat chaleureux et une très grande convivialité dans les cours.

En ce qui concerne notre nouveau cours de gym séniors +, démarré le 6 Octobre 2022, celui-ci s'adresse aux personnes, qui ne peuvent assister à des cours trop dynamiques, mais désirent quand même faire de la gym, car c'est reconnu médicalement, l'exercice physique bien dosé et de qualité participe à une meilleure forme et santé.

Petit inventaire des bienfaits de ce cours : amélioration de la souplesse, de l'équilibre, de la mémoire, du renforcement musculaire, cardiorespiratoire et surtout bonne humeur et convivialité.

Il reste des places, n'hésitez pas à venir faire un ou deux cours d'essai gratuits et sans engagement.

Petit rappel de toutes nos activités :

- Lundi de 9H15 à 10H15 Gym Fitness
- Lundi de 18H45 à 19H40 Zumba
- Mardi de 20h15 à 21H15 Gym Fitness
- Mercredi de 18H45 à 19H45 Pilates
- Jeudi de 9H15 à 10H15 Gym Fitness
- Jeudi de 10H30 à 11H30 Gym Bien-Etre Séniors+
- Jeudi de 19H30 à 20H30 Gym Fitness
- En extérieur Mardi de 9h30 à 11H30 Marche Nordique

Evelyne MALLINGER	tél : 03.87.52.68.03
Martine DERRUAU	tél : 03.87.52.61.64
Françoise DEUTSCH	tél : 03.87.5236.06

Important : Vous pouvez toujours faire deux cours d'essai gratuits à tout moment de l'année.

En cette fin d'année toute proche, le Comité de Sport pour Tous, vous souhaite de belles fêtes de fin d'année et vous donne rendez-vous en 2023.

Renseignements et contacts :

Evelyne MALLINGER tél : 03.87.52.68.03

Martine DERRUAU tél : 06.16.24.76. 98

Françoise DEUTSCH tél : 03.87.52 .56.06

Mail : sportous.mdruo@gmail.com

Consultez nos pages perso sur:Google:vernois57 Rubrique associations



Vibrations, Chœur mixte de « La Villageoise »

Leur passion du chant choral

Fidèle à sa passion du chant choral, le chœur Vibrations a repris en septembre les répétitions, tous les vendredis soir.

Très vite nos répétitions se sont axées sur le travail de nos prochains concerts. Enfin pouvoir chanter en public ! La commune de Fèves nous a accueilli le 09 octobre, et le public a répondu présent, que du bonheur ! Ensuite, c'est avec plaisir que nous reprenons notre désormais traditionnel concert au profit de la banque alimentaire le 02 décembre à Woippy, où la contribution en denrées du public aidera de nombreux foyers.

Cette année encore nous nous réjouissons de la venue de nouveaux choristes enthousiastes qui se sont plongés dans l'apprentissage d'une vingtaine de chants en quelques semaines.

Notre nouveau programme, « Temps à nouveau » reprend à la fois, le temps du Covid, qui a sévèrement été ressenti dans le monde choral, et le temps « d'après » où nous devons nous réinventer !

Nous voudrions remercier tous les choristes, musiciens, car nous chantons avec des musiciens professionnels, toute l'équipe technique et les bénévoles pour leur engagement en ce début d'année très actif.

Notre rendez-vous habituel, les chants Gospel remportent toujours un franc succès. Notre cheffe de chœur Anne Victorion, accompagnée de la talentueuse pianiste Séverine Louyot démarrent ainsi la période de Noël.

Le chœur mixte Vibrations ne se reposera pas tout de suite, car il va participer à une semaine chantante, au Québec, et ce après 3 ans de report. Le décollage est prévu le 09 février 23.

Nous avons aussi d'autres projets en 2023, comme un concert au profit de l'UNICEF, le 05 mars à la Salle Marc Sangnier de Montigny les Metz, et d'autres concerts, que vous pourrez retrouver sur la page de notre site internet www.choeur.mixte.Vibrations, sur Facebook ou le site de la Mairie de Fleury.

Vous pouvez venir nous rencontrer le vendredi soir de 20h30 à 22h30, à la salle polyvalente.



Association Sport Culture Loisirs Fleury-Pouilly

Avec SPORT CULTURE LOISIRS, vive le bien-être et la culture !

La rentrée de S.C.L. a commencé de la plus belle des manières et ses bénévoles souhaitent de tout cœur qu'il en soit de même pour vous. A ce jour, plus de 110 personnes se sont déjà inscrites à nos activités. BODY SCULPT, GYM DOUCE (Séniors), YOGA, PILATES, ZUMBA et ZUMBA STEP rencontrent toujours un vif succès. Nos deux nouveaux animateurs Katia et Xavier ont rejoint l'équipe et font l'unanimité. Encadrés par des animateurs de qualité, vous travaillerez ainsi votre corps dans une ambiance conviviale et à votre rythme. N'hésitez pas à nous contacter afin de trouver l'activité qui vous convient.

Pour rappel :

- *Lundi 19h45-20h45, Mardi 8h45-9h45, Mercredi 17h30-18h30 : BODY-SCULPT (Renforcement musculaire, cardio et stretching)*
- *Mardi 10h-11h : GYM DOUCE (Séniors) (travail adapté d'équilibre, de renforcement et de souplesse)*
- *Mardi 17h-18h, vendredi 18h45-19h45 : PILATES (Remodeler, muscler et assouplir son corps : respiration, fluidité, maîtrise, concentration sont les principes du Pilates pour mieux vivre au quotidien)*
- *Mardi 20h-21h : ZUMBA*
- *Mardi 18h30-20h, Jeudi 16h45-18h : HATHA YOGA (Recherche par des exercices progressifs de l'unité de toutes les modalités physiques et psychiques qui nous composent, pour rester zen toute l'année)*
- *Mercredi 20h-21h : ZUMBA STEP (Tous les mouvements du step pour renforcer et tonifier vos jambes et fessiers. Tout l'esprit de la fitness-party Zumba pour vous amuser et vous dépenser)*

A partir du jeudi 17 novembre, de 18h15 à 19h15, Priscilla BOUNACHADA, une de nos membres au sein du comité, vous proposera de suivre des séances de YOGA DU RIRE. **Dès janvier 2023**, elle complétera cette offre de bien-être avec de la SOPHROLOGIE, en alternant les deux activités. Venez les découvrir afin de vous ressourcer et faire le point de bonne humeur.

Nous vous annonçons également qu'un tout nouveau projet vient de voir le jour au sein de Sport CULTURE Loisirs, car nous avons créé notre premier atelier théâtre. Autour de la metteuse en scène Marie CIURLEO, une troupe composée de cinq filles s'est lancée le défi de travailler une toute nouvelle pièce qui devrait voir le jour en septembre 2023. Le casting étant complet, il n'est pas possible de nous rejoindre cette année pour participer au projet, mais nous ne manquerons pas de vous tenir informés des représentations à venir.

A très bientôt donc.

Bonnes Fêtes de Fin D'Année.

Renseignements et contacts : Martine NICHIL tél. 06.30.69.08.01

Martine GREIBER tél. 03.87.52.58.29

Facebook : SPORT CULTURE LOISIRS FLEURY-POUILLY

Mail : sclfp57@gmail.com – martine.nichil@gmail.com



MARLY

RL du 11/07/2022

Habitant de FLEURY

Le maître-chocolatier éco-responsable investit sur l'avenir

En 2009, Fabrice Dumay lançait son magasin de Metz-Vallières – qu'il vient de rénover – avant d'ouvrir, voilà trois ans, son atelier à Marly. Le maître-chocolatier y forme six apprentis, en privilégiant les produits locaux et les emballages recyclables. « Mon chiffre d'affaires de 2021 progresse de 50 % ! »

« **D**urant trois ans, on a testé la boîte en carton 100 % recyclable sur deux références, le mendiant et les griottines, mais on en vendait moins. Le produit, il faut qu'il soit vu... Du coup, on travaille depuis un an à un nouveau packaging en fibre naturelle, avec un sachet de cellophane complètement compostable. C'est en faisant des erreurs qu'on avance. »

Dans sa boutique de Marly, Fabrice Dumay, tout sourire, présente sa philosophie éco-responsable aux nouveaux élus de la Chambre de métiers et de l'artisanat de la Moselle. Ce lundi 4 juillet, pour leur première visite d'entreprise à fort potentiel de développement et d'innovation en 2022, ils avaient choisi sa chocolaterie labellisée Qualité MOSL et Éco-défis.

Pratique vertueuse

Il faut dire que le maître-chocolatier privilégie les producteurs locaux pour donner corps à ses chardons lorrains, pavés "cathédrale", tablettes "monument", mirabelles en pâte d'amande et



Fabrice Dumay, maître chocolatier éco-responsable à Metz et Marly : « C'est la qualité qui fait la différence auprès des clients ». Photo RL/Maury GOLINI

autres gourmandises où le Graouilly est évidemment présent. Tout en utilisant 80 % d'emballages français.

« Cela a un coût, c'est compliqué parfois, mais j'y tiens. En 2021, l'un de mes fournisseurs n'avait pas pu me livrer à temps les sacs de la collection Noël. Cette année, on a donc anticipé en passant commande en janvier, et on stocke tout dans un local que l'on loue », explique l'entrepreneur qui redonne ses cartons à d'autres, confiturier ou créateur

de macarons.

« Parce qu'on doit tous faire un effort » en matière d'environnement, Fabrice Dumay ambitionne aussi de « récupérer la chaleur des climatiseurs selon un procédé de la société Froid 2000 à Ennery » et de « faire installer des panneaux photovoltaïques sur le lieu, en accord avec le propriétaire ».

Seize emplois sur deux sites

Dans le laboratoire situé à l'arrière, les visiteurs s'exta-

sient sur la propreté et la modernité des machines. « Une enrobeuse comme celle-ci, et c'est la plus petite, c'est 19 000 € », apprécie Philippe Fischer en connaisseur. « Fabrice n'arrête pas d'investir pour rester à la pointe. C'est tout ce qu'on attend d'un professionnel », souligne le président de la Chambre de métiers et de l'artisanat, de son côté pâtisier, chocolatier et glacier. « Mon fils de 18 ans, formé chez moi, se perfectionne d'ailleurs chez lui à Valliè-

Une année 2021 « exceptionnelle »

« Notre chiffre d'affaires 2021 est de 1,9 million d'€. Il a progressé de moitié par rapport à 2020 », révèle, heureux, Fabrice Dumay qui réalise « 70 % » de celui-ci à Pâques et à Noël. Le maître-chocolatier le reconnaît volontiers : « Cette année-là a été exceptionnelle. Avec le Covid, les gens ont eu besoin de réconfort » et se sont fait plaisir en s'offrant du chocolat de qualité.

res », confie-t-il en évoquant le magasin messin de Fabrice Dumay qui, désormais rénové, rouvre ce mardi 12 juillet.

Le maître des lieux présente justement Sophie, sa responsable venue prêter main-forte à Marly, en saluant sa dextérité pour cueillir chaque rocher au lait qui défile sur la bande. « J'emploie 16 personnes, mon épouse et moi-même compris, sur les deux sites », analyse l'artisan. Vosgien d'origine, il a appris le métier sur sa terre natale et a acquis une solide expérience avant de concilier sa passion du vin et du chocolat durant deux ans à Châteauneuf-du-Pape (Vaucluse). Aujourd'hui, l'expert en douceurs créées transmet son savoir-faire à six apprentis. « La relève ! »

Virginie DEDOLA

FLEURY

RL du 30/08/2022

Un week-end de fête avec manèges et brocante



La fête patronale est prévue les 10 et 11 septembre et les associations se mobilisent. Photo RL

Pour Fleury, la sainte patronne de la commune est la Nativité de la Vierge et elle sera fêtée comme il se doit cette année. Le Comité des fêtes et les associations ont mis sur pied un programme sympathique à destination de toutes et tous pour le week-end des 10 et 11 septembre 2022. L'inauguration officielle de la fête est prévue le

samedi à 17 h sur le site de la salle polyvalente. Ouverture de la fête foraine et de divers stands de jeux. Il est également proposé une tombola gratuite mais avec une petite condition, être présent lors du tirage. Pour le dimanche, outre le grand retour de la messe de la fête patronale à 10 h 30, le vide-greniers réunira un grand nombre

de brocanteurs pour le plaisir des chineurs, collectionneurs et autres passionnés à partir de 6 h. Il est toujours possible de s'inscrire en contactant la mairie de Fleury au 03 87 52 67 59 ou par mail à mairie@fleury.fr. Enfin, la fête patronale ne serait pas fête sans la traditionnelle tournée des rubans. Elle débutera à 10 h.

FLEURY

RL du 03/09/2022

Deux nouvelles enseignantes à l'école élémentaire Marc-Chagall



De gauche à droite : M. Anding, M^{mes} Dill-Morhain, Lépine, Omarini et Hitz.

Le directeur de l'école élémentaire Marc-Chagall a accueilli pour cette rentrée scolaire deux enseignantes pour compléter l'équipe pédagogique en place. Cette année, 126 enfants sont inscrits. Le directeur, M. Anding, a la charge de vingt-six élèves de CE2, CM1 et CM2. M^{me} Dill-Morhain enseigne à vingt-quatre écoliers de CP et M^{me} Lépine aux vingt-quatre élèves de CP et CE1. Enfin, M^{me} Omarini a en charge une classe de CE1 et CE2 de vingt-cinq enfants et M^{me} Hitz une classe de CM2 de vingt-sept écoliers.

FLEURY RL du 04/10/2022

Marché fermier le 16 octobre : réservez votre repas



Le marché fermier proposera de quoi régaler les gourmands et les gourmets. Photo RL/Julio PELAEZ

Le comité des fêtes de Fleury prépare activement son 40^e marché fermier qui se tiendra le dimanche 16 octobre, de 9 h à 18 h, dans la salle polyvalente. Une trentaine d'exposants présenteront leurs produits de bouche mais aussi quelques objets de décoration.

Les gourmets et autres amateurs de bonne chère seront comblés par la multitude de produits locaux présentés, permettant de composer un repas complet.

Les bénévoles proposent pour le déjeuner un repas réalisé par le traiteur local, sur réservation, les places étant limitées.

➤ Réservations : mairie de Fleury au 03 87 52 67 59.

FLEURY RL du 06/10/2022

65 bénévoles mobilisés dimanche pour le marathon



Fleury se prépare : dimanche, la commune sera traversée par le Marathon Eurométropole de Metz.

La 12^e édition du Marathon Eurométropole de Metz, c'est ce dimanche 9 octobre, et les préparatifs vont bon train.

Jean-Claude Briand, en charge de l'organisation, est dans les starting-blocks.

Si l'épreuve traversera le village pour la 11^e fois, il faut se remettre en question chaque année.

Les réunions s'enchaînent, il y aura encore un briefing samedi et un autre dimanche, avant la course.

Soixante-cinq bénévoles, en très grande majorité de Fleury, sont sur le terrain pour satisfai-

re la sécurité, le ravitaillement, gérer les relais de deux et quatre, etc. Sans compter l'aide des employés communaux pour l'installation des barrières.

À noter que, lors de la course, la commune sera inaccessible par la route et la circulation intra-muros sera interdite de 8h30 et 13h. Dans certaines rues, le stationnement sera interdit.

Le départ du Marathon Eurométropole de Metz est prévu à 9h, à Metz, en contrebas de l'Esplanade, boulevard Poincaré. Les premiers coureurs sont attendus vers 10 h à Fleury.

FLEURY RL du 08/09/2022

Groupe Marc-Chagall : 79 enfants scolarisés en maternelle

Au groupe scolaire Marc-Chagall, la rentrée de la maternelle s'est déroulée dans de bonnes conditions.

Soixante-dix-neuf enfants ont été accueillis par M^{me} Jurion, la directrice, qui est chargée, avec M^{me} Barbe, des petits-grands. Quant à M. Metzinger, il enseigne en moyenne section. Enfin, M^{me} Genty s'occupe de la classe petite-grande section.



Les jeux, c'est chouette !

FLEURY RL du 15/09/2022

Albert Deutsch, médaillé de Jeunesse et sports



Albert Deutsch, à droite de Jean-Paul Eckenfelder, ancien maire de Fleury, Gilles Vavrille, maire actuel, son fils et son épouse.

« Nos villages ont-ils encore une âme ? Je le pense sincèrement, et nous devons tout faire pour que l'appartenance à une collectivité, une commune, et tout particulièrement Fleury, soit le catalyseur et le ferment de celle-ci. L'âme d'un village, c'est aussi ses associations, ses bénévoles, qui participent à son animation tout au long de l'année et qui prennent de leur temps pour en faire un village où il fait bon vivre. C'est en ce sens que notre fête patronale est un rendez-vous annuel incontournable, qui nous tient à cœur. » Suite à ces paroles, Gilles Vavrille, maire de la commune, a salué Albert Deutsch, qui a inscrit dans le temps ce dévoue-

ment au service du monde associatif et sportif. Catherine Belrhiti, sénatrice de la Moselle, lui a remis la médaille de bronze de la Jeunesse, des sports et de l'engagement associatif.

Albert Deutsch s'est dit « particulièrement ému par cette médaille, même si [mon] engagement, toutes ces années – une soixantaine environ –, je ne l'ai pas fait pour une quelconque distinction, mais par plaisir d'aider et accompagner, comme bénévole, dans toutes les associations et clubs dont j'ai fait partie. Cette médaille, je la partage avec eux... La seule chose qui a changé pour moi, maintenant, c'est que je m'occupe presque essentiellement de retraités ».

FLEURY RL du 28/10/2022

Concours des maisons fleuries : quatre gagnants à l'honneur

L'Amicale des élus du Sud messin organise, chaque année, un concours des maisons fleuries.

Lors d'une réception à Béchy, le jury a divulgué les résultats.

Pour Fleury, un prix a été remis à Monique et Yves Pernet ainsi qu'à Miriam Arnould et Arnaud Stock. Bravo à tous.



Monique et Yves Pernet et Miriam Arnould et Arnaud Stock ont reçu un prix.

FLEURY RL du 13/10/2022

Conduite de gaz endommagée : un incident vite maîtrisé

Effectuant des travaux sur l'éclairage public, un engin de chantier a endommagé une conduite de gaz, rue de Lorraine à Fleury, ce mardi. GRDF, mairie, gendarmerie et sapeurs-pompiers de Metz et de Peltre sont intervenus rapidement. Les lieux ont été sécurisés et après réparation, tout est rentré dans l'ordre.



L'incident a été vite maîtrisé.

FLEURY RL du 30/10/2022

80 % des lampadaires sont équipés de leds

Gilles Vavrille, maire, accompagné de Jean-Claude Briand, premier adjoint, ont accueilli Marie-Elisabeth Becker, conseillère départementale du canton de Faulquemont, pour la réception des travaux sur différents luminaires.

Ce programme s'inscrit dans la continuité des recherches d'économie d'énergie que fait la commune. Après une extinction nocturne démarrée en 2017, le remplacement des lampes par des leds a été commencé.



Aujourd'hui, près de 80 % de lampadaires sont équipés de leds.

Des subventions

Aujourd'hui, avec cette tranche qui concerne le lotissement des Fleurs et celui des Vallonelles, près de 80 % des lampadaires sont équipés de ce matériel. Les travaux ont été confiés à la société Lacis de Coin-lès-Cuvry pour un montant de 39 054 €.

Les partenaires institutionnels ont participé à hauteur de 11 716 € pour

l'État au titre de la Dotation d'équipement des territoires ruraux, 8 166 € pour le Département avec son programme Ambition et l'UEM pour 1 511 €. Le solde étant pris sur les fonds propres de la commune.

FLEURY RL du 09/10/2022

Rue de l'Église : renouvellement du réseau d'eau en cours

Datant de 1953, le réseau d'eau de la rue de l'Église est obsolète. Le Syndicat des eaux de Verny et Véolia ont entrepris son renouvellement. Les travaux, confiés à l'entreprise Gilson, ont débuté le 19 septembre et sont prévus sur un délai de six semaines. 150 m de conduite principale sont remplacés et douze raccords de particuliers sont renouvelés. Ces travaux sont pris en charge par le Syndicat des eaux de Verny. Dans la foulée de cette opération, la commune procédera à l'enfouissement des réseaux, ces travaux sont prévus d'ici peu.



FLEURY RL du 20/10/2022

Des motards mobilisés pour le petit Arthur atteint d'un cancer



Arthur a apprécié le convoi de motards rien que pour lui.

Arthur, 4 ans, est atteint d'un cancer pédiatrique et, malgré son âge, c'est un battant. L'association Le Rallye moto est venue lui apporter, à lui et sa famille, un peu de réconfort. Plus de 200 motards se sont mobilisés pour lui à Fleury.

La vie de cette petite famille de Fleury aurait dû se passer tranquillement comme dans la très grande majorité des foyers. Mais un cancer pédiatrique a frappé le jeune Arthur. Le petit garçon de 4 ans est fort et son entourage aussi.

C'est peut-être ce courage sans faille qui a été remarqué par l'association Le Rallye moto. Créée par Pauline et Cyril, elle a pour vocation de rassembler les motards afin de faire des balades et participer à des événements. L'année passée, Mila qui a rejoint l'association, a proposé de lancer un rallye moto pour Octobre rose. Une belle réussite. Cette idée devait être reprise. Cette année, il a été décidé que

cette journée serait celle d'Arthur et des cancers pédiatriques. Plus de 200 motards se sont retrouvés à Fleury, sous les yeux émerveillés d'Arthur.

« C'est grâce à des gens comme vous qu'on garde la niaque »

Avec beaucoup d'émotion, sa maman Amandine s'est exprimée. « Pour faire ce que vous faites, il faut un cœur gros comme ça. Merci. Ce que vit Arthur n'est pas normal. On se dit que si on se lève tous les jours, ce n'est pas pour rien et tout cela nous encourage. C'est grâce à des gens comme vous qu'on garde la niaque. Je voudrais aussi remercier les soignants qui font un sacré travail et je voudrais dire que sans notre système de santé, où serait notre enfant ? Je forme un espoir : que les parents n'entendent jamais dire que leur enfant a un cancer. Je vous remercie très très fort. » Puis, au nom de tous les participants, Pauline et Mila ont remis des cadeaux.

200

Soit le nombre de motards de l'association Le Rallye moto qui se sont déplacés à Fleury pour rencontrer le petit Arthur et lui remettre des cadeaux.

Un pass pour un parc d'attractions

Pour Mila : « Arthur, c'est notre warrior (guerrier, NDLR), il est du secteur, il adore les motos. » L'association a également remis un pass à la famille pour se rendre au parc Astérix, un souhait très fort du petit Arthur. Motards et motards ont ensuite pris la direction de Bazoncourt pour le repas de midi où ils ont été accueillis par le Foyer rural.

Contact : Association Le Rallye moto, Pauline Hubé, 06 11 58 60 00.

Matinée solidaire : les enfants s'engagent dès leur plus jeune âge

Demander aux enfants, pendant leurs vacances, de faire un geste écocitoyen et les sensibiliser aux dons de sang et de moelle osseuse : c'est le défi que se sont lancé le Fleury Football-club et l'Association intercommunale des parents d'élèves (AIPE) qui ont organisé cette matinée un peu spéciale.

Plus d'une vingtaine d'enfants, accompagnés par de nombreux bénévoles, y ont participé.

Pour Manu, vice-président du Fleury FC, et Amandine, vice-présidente de l'AIPE, il est important d'attirer l'attention des enfants dès leur plus jeune âge afin que le don soit normalisé et devienne un réflexe.

Pour Arthur, atteint d'un cancer pédiatrique

De plus, ajoute Amandine, « l'un des souhaits de l'AIPE est de sensibiliser les enfants à la vie en société et, en commençant à cet âge, cela contribue à en faire des adultes qui seront, un jour, donneurs et qui partageront, ensuite, leurs expériences. Il faut dire aussi que le



Les enfants ont ramassé près de 50 kg de déchets et distribué des centaines de flyers invitant les habitants à faire un don de sang ou de moelle osseuse.

point de départ, c'est le petit Arthur, atteint d'un cancer pédiatrique [voir lire du 22 octobre 2022]. Les enfants prennent régulièrement de ses nouvelles et demandent souvent s'ils peuvent faire quelque chose. Regardez le résultat : avec, en plus, un jour pris sur leurs vacances. Superbe ! »

Par petits groupes, bien encadrés, ils ont arpenté les rues du

village. Ils ont ramassé près de 50 kg de déchets et distribué des centaines de flyers invitant les habitants à faire un don de sang ou de moelle osseuse.

Mission accomplie ! Tous les enfants ont été accueillis en mairie. Gilles Vavrille, maire de la commune, a félicité les participants pour leur engagement dans ces deux actions.

Patrick Lefèvre décoré de la Croix du combattant



Jean Barthelet, président de l'UNC, a décoré Patrick Lefèvre de la Croix du combattant, au titre des opérations extérieures.

L'Union nationale des combattants et le Souvenir français, sections de Verny et environs, en collaboration avec la municipalité de Fleury, ont organisé la cérémonie commémorative de l'Armistice de 1918, ce vendredi 11 novembre.

On notait la présence de nombreux maires des environs, des enfants des écoles et une belle participation des habitants du village.

Après le dépôt de gerbes au monument aux Morts, Jean Barthelet, président de l'UNC, a décoré Patrick Lefèvre de la Croix du combattant, au titre des opérations extérieures, Opex.

Prenant ensuite la parole, le président a souligné qu'il était temps

pour lui de passer la main. « Il y a soixante-cinq ans, précise-t-il, nous partions pour une destination que nous n'avions pas choisie, nous avions 20 ans. Notre section comportait 240 membres, il y a trente ans. Nous ne sommes plus que 80. Plus de 39/45, plus d'Indochine, nous ne sommes plus que 49 anciens d'Afrique du Nord, des Opex et des sympathisants. Notre génération s'éteint petit à petit. » Et de poursuivre : « J'ai toujours mis en avant les Hommes avec un grand H et les femmes avec un grand F, qui ont œuvré durant les conflits pour que nous soyons libres aujourd'hui ».

Au chevet de la chevêche d'Athéna



La famille chevêche d'Athéna continuera à vivre en toute sécurité à Fleury.

La chevêche ou chevêche d'Athéna est la plus petite des chouettes : environ 20 cm pour un poids de 200 g. À Fleury, un couple d'oiseaux a élu domicile, depuis des années, dans la tour Saint-Nicolas.

Les travaux de rénovation de cette tour n'avaient pas perturbé ce couple, il a continué à y nicher et à avoir des petits. Malheureusement, plusieurs fois, des chouettes se sont retrouvées coincées dans les gouttières d'écoulement des eaux de pluie.

Elles ont été sauvées par Olivier Viller et son équipe d'employés municipaux travaillant à proximité. Prévenue, la Ligue de protection des oiseaux a enclenché le processus pour éviter ces chutes répétitives. La mairie a acheté des bouchons antichute pour gouttière. La société NGE/LACIS, profitant des travaux d'enfouissement du réseau électrique, rue de Lorraine et rue de l'Église, a, avec un élévateur, placé gratuitement les trois bouchons.

Concours fleurissement maisons fleuries



Comme tous les ans, le concours des maisons fleuries remporte un franc succès. Cette année la commune de Béchy nous recevait dans sa salle des fêtes devant une assistance nombreuse. L'Amicale des élus de Sud Messin a remercié chaleureusement les participants mais également les membres du jury qui s'investissent pour cette cérémonie.

Félicitations à Madame et Monsieur Pernet et Madame Arnould et Monsieur Stock qui ont obtenu le prix 2022. Ils sont d'autant plus méritants que les conditions climatiques de cette année étaient exceptionnelles.



Incivilité :

Triste raccourci, pendant que des habitants et les employés communaux s'emploient à fleurir ou décorer notre commune avec conviction et application, d'autres malotrus se permettent de salir, casser, détruire.

C'est décourageant et insultant pour ceux qui se donnent du mal et on ne peut pas se résoudre à subir perpétuellement cet incivisme quotidien et grandissant qui pourri la vie des honnêtes gens.

Commande de pellets

Pour faire face à l'augmentation du prix du gaz et de l'électricité, de nombreux habitants cherchent des alternatives et se sont équipés d'un poêle à pellets. Le prix des pellets étant eux aussi en constante augmentation, la municipalité se propose de mutualiser les commandes pour essayer de diminuer les coûts. Les personnes intéressées sont priées de se faire connaître en mairie en communiquant leur nom, prénom, adresse, numéro de téléphone, adresse mail et quantité annuelle souhaitée. Si le nombre d'inscrit est suffisant, la municipalité se mettra en relation avec les fournisseurs.



Opération Brioches de l'Amitié 2022

Après 2 ans d'interruption, c'est avec plaisir que nous avons pu reprendre la vente des Brioches de l'Amitié pour l'AFAEDAM, la semaine du 03 au 09 octobre 2022.

Cette opération, qui a reçu un bon accueil dans le village, a permis de recueillir la somme de 1 681,80 € pour 327 brioches proposées.

L'AFAEDAM, Association Familiale pour l'Aide aux Enfants (et adultes) Déficients de l'Agglomération Messine, gère 9 établissements et services, avec 200 salariés, pour accompagner plus 600 familles et personnes en situation de handicap.

Le bénéfice de l'opération sert intégralement à financer la construction de nouveaux établissements et services mis en œuvre pour faciliter le bien-être des usagers.

Si vous souhaitez vous joindre à André, Aurore, Bernadette, Monique P., Monique C. et Pierrette pour l'Opération Brioches 2023, vous pouvez vous adresser à la Mairie au 03 87 52 67 59 ou par mail mairie@fleury.fr.

A bientôt

Christiane BILLEREY et l'équipe des bénévoles de Fleury



Élus minoritaires

Chers Fleuriennes et Fleuriens,

Que s'est-il passé de nouveau dans notre commune depuis le mois de juin ?
Tout va bien ... visiblement !

Septembre : aucun retour de la part de notre deuxième adjointe, et présidente du SIVOM, sur la rentrée des classes :

- Doit-on en déduire que tous les conflits sont résolus ?
- Comment se sont-ils résolus ?
- Était-ce seulement un feu de paille ?
- Où existe-t-il encore des points de friction ?
- Quels accords ont été passés ?
- Quels en sont les termes ?

Novembre : installation d'un Padel.

Lors du Conseil Municipal du mois de mars 2022, il a été décidé de l'implantation d'un Padel derrière le city stade. Nous vous informons que le Padel s'installe sur le terrain vert, décision entérinée par la commission des travaux sans passer par les votes du conseil municipal.

En dehors de la venue d'un cirque au mois de novembre, l'activité culturelle de Fleury est restée au point mort. Mais nous avons bien compris que les Fleuriens et les Fleuriennes peuvent se passer de la commission culture que nous avons tenté de proposer.

Sachez également que nous avons soumis l'idée de préempter une maison en vente rue de la forêt. Malheureusement, notre idée n'a pas été retenue. Dommage, nous sommes certainement passés à côté d'une belle occasion d'acquérir du foncier, qui aurait permis à la commune de se projeter dans d'éventuels projets associatifs.

Nous vous souhaitons de douces et belles fêtes de Noël et une année 2023 très heureuse.

E.Vimbert, M.Ciurleo, A.Chenot



	1	2		3	4	5	6	7
	3	4	5		6	1	8	2
		1		5	8	2		6
		8	6					1
	2				7		5	
		3	7		5		2	8
	8			6		7		
2		7		8	3	6	1	5

Biscuits de Noël



Temps de cuisson : 10 à 12 min

Les ingrédients pour 8 personnes environ :

250g de farine

125g de beurre

125g de sucre

1 œufs

1 pincée de sel

1 càs de cannelle

150g de sucre glace

1 blanc d'oeuf

1 sachet de levure chimique

250g de poudre d'amande, de noix de coco, de chocolat ou encore de noisette

PRÉPARATION

1. Verser la farine, le sucre, le sel et la cannelle dans un bol. Ajouter le beurre mou et malaxer du bout des doigts. Ajouter ensuite l'œuf et mélanger jusqu'à obtenir une pâte homogène. Enrouler dans du papier film et laisser reposer au moins une heure au frais.
2. Une fois la pâte reposée, l'étaler sur une épaisseur d'un demi centimètre et réaliser des motifs de Noël à l'aide d'emporte-pièces et les disposer sur une feuille de papier cuisson. Faire de même jusqu'à ne plus avoir de pâte.
3. Enfourner 10 à 12 min à 180°C jusqu'à ce que les biscuits se colorent légèrement. Laisser ensuite refroidir jusqu'à total refroidissement.
4. Faire le glaçage royal en mélangeant le blanc d'oeuf et le sucre glace. Séparer ensuite le glaçage en autant de couleur que vous voulez avoir. Verser ensuite du colorant alimentaire afin d'obtenir la couleur désirée.

Pour finir

Verser le glaçage dans une poche puis découper le bout de façon à avoir une petite ouverture. Vous pouvez ensuite décorer vos biscuits comme vous le souhaitez.

Informations

L'UEM a réalisé un guide des éco-gestes afin de réaliser des économies d'énergie, ce guide est téléchargeable à l'adresse suivante :

<https://particuliers.uem-metz.fr/mon-logement/economies-energies>

Economiser l'énergie, en dehors de l'aspect financier, c'est diminuer son empreinte écologique et faire un geste pour préserver notre planète



Et voici quelques recommandations du site du Gouvernement :

<https://www.ecologie.gouv.fr/chaque-geste-compte>



Ils sont nés, se sont mariés, nous ont quittés.
Voici l'État Civil du 12 décembre 2021 au 11 décembre 2022.



Naissances

MANGENOT Robin	23 mars
SCHMITT WELTER Pharel	11 juin
HACQUARD Mya	13 août
PETITNICOLAS Jules	13 novembre

Nous souhaitons la bienvenue à ces nouveaux petits Fleurien.

Mariages

NICOLAS Marie-José et GROSS Philippe	08 janvier
ADOUK Sara et BRIOT Yannick	19 février
PERSTNER Stella et WELTER Kevin	16 avril
DELON Sophie et GANZOINAT Sylvain	30 avril
NOLOT Clémentine et VERRONS Axel	30 avril
GUI TER Nadège et ORLANDI Yannick	25 juin
SOULIÉ Corinne et FRANÇOIS Martial	30 juillet
LOUGOUMAHE Olivia et EGLOFF Anthony	03 septembre
RABITA Audrey et GUISEPPIN Mathieu	09 septembre



Nous présentons, aux jeunes époux, nos meilleurs vœux de bonheur.

Décès



ROOCK née SPERANZINI Viviane	23 décembre 2021
JEANCOLAS Jacques	18 février
MAGNA Philippe	19 février
MATHIS Michel	21 février
PIERSON Jacques	24 mars
KOCH Jean-Marie	10 avril
ALBERT née COLLET Pierrette	21 août
GAMBETTI née WURTZ Marie Thérèse	29 août

Nous renouvelons nos condoléances aux familles.

Pour information : s'agissant des parutions d'articles d'état-civil dans le Républicain Lorrain, il est à noter que ces annonces sont soumises au préalable à l'accord des familles.

Associations

A.I.P.E. (Assoc. Intercommunale des Parents d'Élèves)
Présidente Mathilde Harff contact@aipemarcchagall.fr

ART CULTURE CREATION
Président Philippe Lochon Tél. : 03 87 64 37 86

ASSOCIATION SPORTIVE TENNIS ET BADMINTON
Président Jacques Remigy Tél. : 06 89 99 57 38

CHORALE LA VILLAGEOISE
Présidente Jeanne Cleat Tél. : 06 23 02 43 56

FLEURY FOOTBALL CLUB
Président Cédric Subra Tél. : 06 11 59 31 56

FLEURY LOISIRS
Président Aimé Gentit Tél. : 06 62 20 48 12

KANY CLUB
Président André Kremer Tél. : 06 14 84 59 81

SPORT CULTURE LOISIRS
Présidente Martine Nichil Tél. : 06 30 69 08 01

SPORT POUR TOUS
Présidente Evelyne Mallinger Tél. : 03 87 52 68 03

**Toute l'équipe municipale
vous souhaite
de joyeuses fêtes de fin d'Année**